

LA BERCE DU CAUCASE – UNE PLANTE À SURVEILLER

La berce du Caucase (*Heracleum mantegazzianum*) est une espèce exotique envahissante. Sa distribution est actuellement en expansion. Au Canada, elle est devenue une plante envahissante en Ontario et en Colombie-Britannique et, plus récemment, des infestations ont été signalées au Québec. Les colonies denses de la berce du Caucase peuvent nuire aux écosystèmes naturels. De plus, cette plante présente un danger pour la santé humaine. Le contact avec la sève incolore, inodore et toxique de la berce du Caucase entraîne une phytodermatose : graves brûlures, ampoules et cicatrices.

Action en cours

Un projet vient d'être entrepris par un chercheur de l'Université Laval, Claude Lavoie, pour étudier le début de l'invasion de la berce du Caucase dans le but de définir une stratégie pour un meilleur contrôle. La première étape est de valider les sites de présence de la plante mentionnés soit sur le site du Réseau de surveillance communautaire de plantes exotiques envahissantes (RSPEE), dans les herbiers ou par des observateurs.

La coopération des conseillers et intervenants en agriculture est demandée

Bien que la berce du Caucase ne soit pas une espèce reconnue comme problématique en agriculture, il existe des cas particuliers de présence ou d'infestation dans les milieux agricoles, particulièrement dans les fossés. Il est important d'être vigilant quant à cette plante.



Fossé envahi par la berce du Caucase

Dans le but de dresser le portrait le plus complet de la distribution de la plante, nous vous demandons votre coopération :

Si vous trouvez ou suspectez des sites de présence de la berce du Caucase dans vos secteurs, vous êtes invité à faire parvenir un courriel accompagné d'une photo de la plante (si possible) à romain.neron@mapaq.gouv.qc.ca. Ces renseignements seront transmis au chercheur de l'Université Laval.

De l'Asie au Québec

La berce du Caucase provient des montagnes du Caucase de l'Asie du sud-ouest. Elle a été introduite en Europe et en Amérique du Nord comme curiosité horticole. Elle aurait été observée pour la première fois au Canada dans les années 1940 et seulement en 1990 au Québec. La plante s'échappe facilement des jardins horticoles et colonise les écosystèmes naturels, agricoles et urbains. À la fin des années 1980, la berce du Caucase était cultivée en petites quantités et offerte en centre-jardin. Depuis 2010, la Fédération interdisciplinaire de l'horticulture ornementale du Québec (FIHOQ) recommande à ses membres de ne plus produire cette plante. On ne trouve plus la berce du Caucase dans ces commerces.

Identification

La berce du Caucase est une grande plante vivace dont la hauteur peut atteindre de 4 à 5 mètres. Les tiges ont normalement un diamètre de 5 à 10 cm à la base et sont couvertes de taches pourpres ou sont uniformément pourpres. Les feuilles des plantes à maturité sont divisées de différentes manières, soit en 3 lobes de taille comparable, parfois à leur tour divisés de manière semblable (feuilles ternatiséquées), soit en plus de 3 lobes rangés de part et d'autre de la nervure principale (feuilles pennées). Les feuilles peuvent atteindre 3 mètres de longueur et leur face inférieure est glabre (presque sans poils). Les fleurs sont blanches et forment une ombelle atteignant 80 cm de diamètre. Chaque ombelle est composée de 30 à 150 rayons. Une plante peut produire plus de 50 000 fleurs. La floraison a lieu normalement de juin à août. Les fruits ovales sont formés en juillet, puis deviennent secs et bruns par la suite.



Berce du Caucase



Face inférieure glabre d'une feuille de la berce du Caucase

Biologie

Chaque plant produit en moyenne entre 30 000 et 50 000 graines (akènes) ailées. Ces akènes ovales et poilus ont la capacité de demeurer viables de 5 à 6 ans dans le sol. Ils peuvent être transportés par le vent sur de courtes distances (8 à 10 mètres) ou sur de grandes distances par les ruisseaux et les rivières. La grande taille de sa racine pivotante (60 cm) permet une croissance et une régénération rapides de la plante lorsque cette dernière est coupée. Cette grande productivité et la facilité de régénération de la berce du Caucase expliquent son succès de colonisation. Grâce à sa densité et à sa couverture foliaire, cette plante fait compétition aux espèces indigènes pour la lumière et les autres ressources physiques des milieux ouverts.

Espèce semblable

La berce laineuse (*Heracleum maximum* [= *H. lanatum*]) est une plante semblable à la berce du Caucase, mais ayant un développement plus réduit. La hauteur peut atteindre de 1 à 3 mètres. Les tiges ont normalement un diamètre de 2 à 5 cm à la base et sont vertes avec des taches diffuses de couleur rouge à violet. Les feuilles des plantes à maturité sont divisées et composées de 3 à 5 folioles profondément découpées, peu dentées. Les feuilles peuvent atteindre 1 mètre de longueur et leur face inférieure est très pubescente (portant des poils blancs souples et laineux). La berce laineuse est indigène au Québec et, bien qu'elle puisse coloniser divers milieux, elle est observée dans les zones plus maritimes. Elle peut aussi causer des dermatites, mais leur gravité est moindre que celles qui sont causées par la berce du Caucase. Il n'y a pas d'intervention recommandée contre cette plante.



Berce laineuse



Face inférieure pubescente d'une feuille de la berce laineuse

État de la situation

Au cours des dernières années, la berce du Caucase a fait l'objet d'attention médiatique à cause de son caractère toxique et envahissant. Plusieurs manchettes de journaux et reportages ont attiré l'attention du public sur cette plante problématique. L'information reçue montre que la plante est souvent confondue avec d'autres espèces parentes. La difficulté est principalement attribuable au fait qu'on ne connaît pas véritablement la répartition et l'importance des colonies de la plante sur le territoire. Il n'existe pas de portrait de la distribution de cette plante.

Actuellement, l'information la plus crédible est disponible par l'entremise du site du RSPEE. Les observations rapportées par les membres du Réseau sont inscrites sur les cartes disponibles en ligne sur ce site et sont souvent accompagnées de photos.

Pour en savoir plus

<http://www.fihoq.qc.ca/nos-positions/avis-technique-sur-la-berce-du-caucase>
http://www.rspee.glu.org/recherche_espece/fiche_espece.php?recordID=440&lan=fr
<http://www.mddep.gouv.qc.ca/biodiversite/nuisibles/berce-caucase/index.htm>

Texte rédigé par :

Romain Néron, agr.-botaniste, Conservateur – Herbier du Québec, Direction de la phytoprotection, MAPAQ

LE RÉSEAU D'AVERTISSEMENTS PHYTOSANITAIRES
BRUNO GOSSELIN, coordonnateur du RAP
Direction de la phytoprotection, MAPAQ
200, chemin Sainte-Foy, 10^e étage, Québec (Québec) G1R 4X6
Téléphone : 418 380-2100, poste 3658 - Télécopieur : 418 380-2162
Courriel : bruno.gosselin@mapaq.gouv.qc.ca

Édition et mise en page : Louise Thériault, agronome et Cindy Ouellet, RAP

© *Reproduction intégrale autorisée en mentionnant toujours la source du document*
Réseau d'avertissements phytosanitaires – Bulletin d'information No 05 – ordre général – 20 juin 2012